

OBSERVATOIRE



ANALYSE DES EFFETS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE & ÉNERGÉTIQUE

Détaillants en chaussures

juin 2024



1
9

La branche professionnelle des Détaillants en chaussures connaît des évolutions diversifiées en lien avec la transition écologique et énergétique. En effet, les récentes réglementations impactant le secteur ont pour ambition d'amener progressivement l'ensemble de la filière vers une économie circulaire et une réduction de son empreinte environnementale (produits durables, réparables, réutilisables et recyclables notamment). Au-delà des aspects réglementaires, le réchauffement climatique influence les comportements d'achats, pouvant engendrer une perte de volume de chiffre d'affaires (ex. : pertinence des dates de soldes). De même, les phénomènes météorologiques extrêmes (sécheresses, tempêtes, etc.) impactent la production de certaines matières premières naturelles (ex. : caoutchouc, cuir), générant des hausses de prix et des surcoûts d'approvisionnement. Les commerces doivent en outre faire face aux fluctuations du prix de l'énergie qui se

répercutent sur les coûts directs des magasins physiques et sur leurs approvisionnements.

Face aux différents enjeux et à la modification des comportements des consommateurs qui s'orientent progressivement vers des achats plus responsables et moins fréquents, les commerces adaptent leur approche de vente : explications plus détaillées des provenances, modes de production et impacts, tentatives d'expérimentations d'espaces « seconde main », service réparation hors cordonnerie, etc.

Les professionnels font évoluer leurs pratiques et acquièrent de nouvelles compétences métiers afin de répondre aux différents enjeux écologiques et énergétiques : l'approvisionnement en produits durables, la logistique écologique, la gestion des déchets et des invendus sont les principaux sujets au cœur des préoccupations des entreprises de la branche professionnelle.



CLÉS DE LECTURE SUR LA BRANCHE PROFESSIONNELLE

ACTIVITÉS DE LA BRANCHE PROFESSIONNELLE

La branche professionnelle des Détaillants en chaussures regroupe les entreprises ayant pour activité principale la vente au détail de divers articles chaussants et de produits connexes ou complémentaires (articles de maroquinerie, etc.) et exploitant moins de cinq magasins sous l'autorité directe d'une même direction.

Les professionnels exercent leur activité dans des magasins de chaussures pouvant couvrir différents segments, tels que les chaussures pour hommes, femmes et enfants, les chaussures de luxe, de sport, de travail, etc. Ils ont également

un rôle de conseil à la vente auprès des clients.

Dans cette branche professionnelle, les métiers principaux sont ceux de Responsable ou directeur de magasin, Adjoint de magasin, Vendeur ou conseiller de vente en magasin de chaussures.

L'activité de la branche professionnelle est définie dans l'article premier de la Convention nationale du 27 juin 1973 (IDCC 733) : https://www.legifrance.gouv.fr/conv_coll/id/KALICONT000005635629.

CHIFFRES CLÉS



2 456

ENTREPRISES¹



3 657

ÉTABLISSEMENTS



6 452

SALARIÉS²

¹ Entreprises, établissements et salariés relevant du champ Opco EP. Source Collecte URSSAF 2023 – Masse salariale 2022. Les établissements employeurs comptabilisés sont ceux avec au moins un salarié, le nombre de salariés est mesuré en ETP. ² Effectif annuel moyen 2022 URSSAF.



LES ENJEUX DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGETIQUE

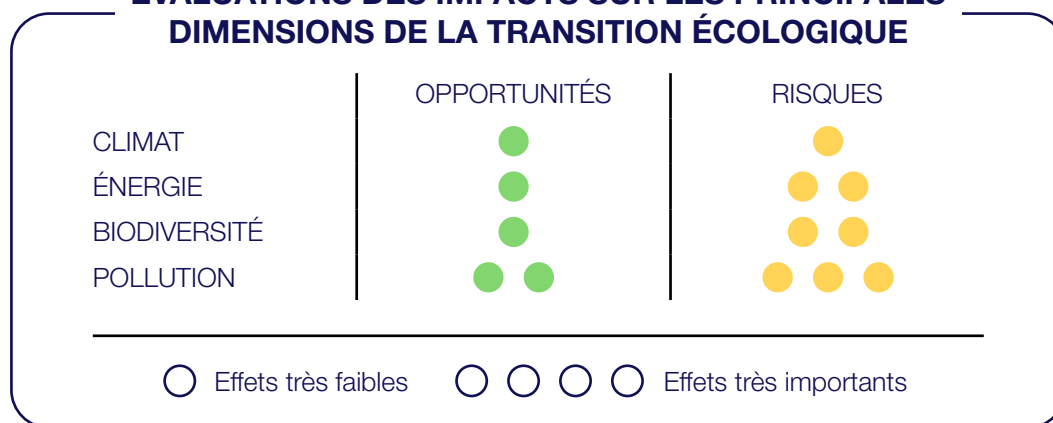
La branche professionnelle fait face à une mutation de l'ensemble de la filière : la mise en place de politiques RSE, l'accélération du développement de l'économie circulaire et de l'innovation en matière d'écoconception sont les enjeux majeurs de demain.

Pour les entreprises de la branche professionnelle qui se situent en aval de la filière (conseil-distribution-vente), les principaux enjeux liés à la transition écologique et énergétique sont :

- la réduction du chiffre d'affaires due en partie aux plages de chaleur d'été plus étendues, avec des produits moins couvrants et moins chers ;
- la réduction des coûts d'approvisionnement et de l'empreinte carbone en favorisant notamment les circuits plus courts (France-Europe) ;

- l'adaptation de l'offre en proposant des produits durables, réparables, voire recyclables, même si cette dernière filière est complexe à mettre en place ;
- l'optimisation de la gestion des déchets et la réduction des emballages plastiques à usage unique ;
- la limitation du nombre de collections et l'optimisation des stocks afin de réduire les invendus ;
- le développement de voies de valorisation des invendus (espaces dédiés, etc.) ;
- le développement de la collecte des articles usagés en vue de leur recyclage.

ÉVALUATIONS DES IMPACTS SUR LES PRINCIPALES DIMENSIONS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



PRINCIPALES OPPORTUNITÉS

La principale opportunité pour les entreprises de la branche professionnelle réside dans la possibilité de valoriser sa capacité de conseil et d'adaptation de la chaussure au regard des nouveaux enjeux.

Les labels environnementaux (ex. : Leather Working Group, certification B Corp), l'information des consommateurs sur la traçabilité, la recyclabilité et la part de matériaux recyclés sont autant d'opportunités de se démarquer. En effet, la responsabilité écologique dans la chaîne de production et l'approvisionnement des matières premières constitue un avantage concurrentiel, de même que l'innovation en termes de matériaux durables.

La stratégie de sourcing peut également être une opportunité de se démarquer et communiquer sur des valeurs éthiques et environnementales en privilégiant des fournisseurs locaux. Enfin, la filière de la réparabilité est déjà historiquement développée au travers des cordonneries, même si celles-ci voient leur activité de réparation de chaussures diminuer actuellement.



PRINCIPAUX RISQUES

Le principal risque pour les entreprises de la branche professionnelle réside dans la capacité à anticiper et s'adapter aux changements à venir en termes de transition écologique et énergétique. Les professionnels devront adapter leur modèle d'affaires du fait notamment :

- d'une modification des comportements des consommateurs de plus en plus conscients de l'impact environnemental de leurs achats, induisant une adaptation de l'offre ;
- de l'augmentation du prix des matières premières et des coûts énergétiques liés à leur production, transport, etc. ;
- de l'évolution des réglementations ciblant la filière chaussures ;
- de difficultés grandissantes d'approvisionnement (surcoûts, retards de livraison, endommagement/perde de stocks) liées à plusieurs facteurs (conditions climatiques, diminution de la capacité de production, raréfaction des ressources).



LES EFFETS LIÉS AUX QUESTIONS CLIMATIQUES

Du fait du réchauffement climatique, les consommateurs seront amenés à adapter leurs achats de chaussures en fonction des températures. Selon les professionnels, cela implique notamment une baisse potentielle des ventes de chaussures d'hiver, en moyenne plus couvrantes et onéreuses que les chaussures d'été, avec un impact significatif sur les revenus des entreprises de la branche professionnelle. De même, la modification de la durée des saisons (périodes du « plein hiver » et du « plein été ») questionne les dates des soldes qui sont un enjeu majeur dans le volume de chiffre d'affaires des commerces.

L'augmentation de la fréquence et de l'amplitude des événements climatiques extrêmes pourra accroître certains risques et coûts, avec notamment un impact sur les polices d'assurance des magasins physiques. Le risque est accru pour les commerces se situant dans les zones géographiques qui seront les plus impactées par ces phénomènes (ex. : redistribution de la pluviométrie sur le territoire).

Ces conditions climatiques pourront également perturber les chaînes d'approvisionnement (ex. : retards de livraison, endommagement/perte de stocks), mais également impacter la production de certaines matières premières naturelles (ex. : caoutchouc), générant des hausses de prix. Le risque

sera variable selon les types de produits vendus par les commerces et leur option ou non pour des circuits courts d'approvisionnement.

L'affichage de l'impact environnemental des biens et services, prévu par la Loi Climat et résilience, 2021 (prioritairement pour le secteur du textile d'habillement et chaussures) sera rendu obligatoire et mis en œuvre début 2024. Cet affichage fera notamment ressortir de façon fiable et facilement compréhensible pour les consommateurs, l'impact spécifique en termes d'émissions de gaz à effet de serre sur l'ensemble du cycle de vie du produit. Au regard de la perception plutôt négative des consommateurs vis-à-vis de l'empreinte environnementale du secteur, cette réglementation pourra tantôt représenter un risque pour les commerces proposant des produits à forte émission de gaz à effet de serre (GES), tantôt une opportunité d'attirer la clientèle en proposant des articles ayant un bon score environnemental voire une labélisation environnementale.

Enfin, dans le cadre de la transition écologique, la réglementation va très vraisemblablement évoluer pour élargir l'obligation d'établir un bilan d'émissions de gaz à effet de serre (BEGES ou bilan GES) aux TPE-PME.



IMPACTS LIÉS AUX QUESTIONS ÉNERGÉTIQUES

Selon les choix de mix énergétique et de circuits d'approvisionnement, les coûts énergétiques des commerces physiques (éclairage, chauffage, climatisation...) et les coûts de transport pourront tendanciellement être instables et augmenter. Les commerces pourront être confrontés à des surcoûts d'approvisionnement du fait des coûts cachés énergétiques liés à la production et au transport des marchandises. L'impact sera plus ou moins important selon les plans d'action qui auront été mis en œuvre : circuits courts d'approvisionnement, plan de sobriété énergétique, rénovation thermique des locaux, amélioration de l'efficacité énergétique des équipements, etc.

Enfin, à l'heure actuelle, le dispositif Éco Énergie Tertiaire (décret tertiaire, Loi ELAN, 2018) imposant une réduction de 40% de la consommation d'énergie d'ici 2030, concerne uniquement les bâtiments tertiaires de plus de 1000 m² cumulés. De nombreux dispositifs portés par différents opérateurs de l'État (Bpifrance, Ademe, Chambres de commerce et de l'industrie, Chambres des métiers et de l'artisanat) et prenant des formes diverses (diagnostics, accompagnement à la transition, subventions, etc.) permettent aux TPE et PME d'être accompagnées dans l'évaluation de leur situation (ex : PERFORMA environnement), la définition des actions prioritaires et leur mise en œuvre (ex. : crédit d'impôt pour la rénovation énergétique des locaux des TPE et PME).



LES EFFETS LIÉS AUX QUESTIONS DE RESSOURCES ET DE BIODIVERSITÉ

La mode fait partie des secteurs prioritaires pour la transition écologique, compte tenu de ses impacts environnementaux importants : pollution des milieux aquatiques, consommation d'eau, déforestation, etc.

Le dispositif d'affichage environnemental (Loi Climat et résilience, 2021) qui entrera en vigueur début 2024 fera notamment ressortir les impacts spécifiques des produits chausant sur la biodiversité et en termes de consommation d'eau. Au regard de la perception plutôt négative vis-à-vis de l'impact du secteur sur les écosystèmes naturels et sur sa consommation en eau, les comportements des consommateurs devraient progressivement évoluer vers des achats plus responsables. Cette tendance pourra représenter un risque pour les commerces proposant des marques ne s'investissant pas dans la lutte contre la destruction de la biodiversité ou dans la gestion raisonnée des ressources, ou au contraire une opportunité d'attirer de la clientèle en proposant des produits ayant un bon score environnemental voire une labélisation environnementale.

Par ailleurs, la raréfaction des ressources en eau devrait impacter la capacité de production de certaines matières premières (ex. : caoutchouc, cuir, fibres naturelles) avec un impact potentiel sur les volumes d'approvisionnement voire un effet sur les coûts.

Plus largement, les cultures de caoutchouc naturel ou de fibres naturelles (coton, etc.) pourront connaître une concurrence sur l'affectation des terres arables avec notamment les usages alimentaires, énergétiques et résidentiels dans un contexte de hausse de la population mondiale. La raréfaction des terres arables exploitables pourra impacter certains coûts d'approvisionnement.

Ces facteurs poussent les marques à s'engager pour contribuer à la protection et à la restauration des écosystèmes (ex. : « The Fashion Pact ») et à s'investir dans une démarche d'écoconception. Les coûts d'achats des produits pourront potentiellement être impactés par des coûts de production plus élevés. Cependant, le fait de promouvoir des marques respectueuses de la biodiversité aura un impact réputationnel positif auprès des consommateurs.



LES EFFETS LIÉS AUX QUESTIONS DE POLLUTIONS, DÉCHETS ET CIRCULARITÉ

Depuis le 1^{er} janvier 2023 la Loi Anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC) rend progressivement obligatoire l'affichage des qualités et caractéristiques environnementales des articles textiles et chaussures. Ce dispositif destiné au consommateur contient notamment des informations sur la proportion de matière recyclée (sauf articles en cuir), la recyclabilité, la traçabilité géographique des étapes de fabrication (piquage/montage/ finition), la présence de matières dangereuses pour la santé comme le chrome (réglementation Reach), ainsi qu'un avertissement pour les chaussures majoritairement synthétiques rejetant des fibres microplastiques. Compte tenu des déchets générés et de la pollution de l'eau et des sols causée par les produits chimiques utilisés dans le secteur, cette réglementation pourra modifier les comportements des consommateurs. Cela peut représenter un risque pour les commerces proposant des marques non respectueuses de l'environnement, ou au contraire une opportunité d'attirer la clientèle en privilégiant des produits labélisés écoresponsables, fabriqués à partir de matériaux durables, recyclés, biosourcés, moins polluants, recyclables. En matière d'innovation, les chaussures en cuir issues du tannage végétal et le développement d'alternatives au cuir traditionnel comme le cuir de poisson, ou des matières à base végétale (champignon, liège, ananas, etc.) peuvent constituer un moyen de se démarquer.

À l'heure actuelle, les chaussures usagées ne bénéficient pas de filière de recyclage dédiée qui permet de traiter un volume à la hauteur du marché. Le projet ambitieux de réforme de la filière REP (Responsabilité Élargie des Producteurs) prévoit, sur la période 2023-2028, d'engager la filière dans une dynamique d'accélération de sa mutation vers l'économie circulaire. Le cahier des charges prévoit notamment la structuration d'une filière française de recyclage des textiles et chaussures non réutilisables. Sont également prévus des bonus pour les produits plus durables, respectueux de l'environnement, fabriqués à partir de matériaux recyclés, et inversement des pénalités pour les autres produits.

Ces facteurs représentent des opportunités pour le secteur, d'une part d'un point de vue réputationnel en promouvant des marques respectueuses de l'environnement, d'autre part en tirant potentiellement des revenus supplémentaires (ex. : collecte des articles usagés dans les points de vente, développement d'un service réparation, espaces « invendus » ou « seconde main »).

Enfin, le lancement d'un fonds réparation en 2023 incitant les particuliers à faire réparer leurs chaussures auprès de réparateurs labélisés (Loi AGEC), pourra impacter les revenus du secteur, de même que des coûts de production plus élevés (R&D écoconception, coût des matières premières recyclées plus élevé, coûts supplémentaires liés à la gestion des déchets) pourront impacter les coûts d'achat.



LES TERRITOIRES ET LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE



VARIATIONS MILIEU RURAL / MILIEU URBAIN

La filière recyclage nécessite a priori moins de flux et de déplacements en milieu urbain, de la part des utilisateurs et des professionnels du tri. Par ailleurs, les services de réparation/seconde main sont potentiellement plus faciles à développer en milieu rural du fait de la plus faible densité commerciale.



SINGULARITÉS RÉGIONALES

Les tendances observées dans cette synthèse sont relativement homogènes sur le territoire métropolitain. En ce qui concerne les DROM-COM, l'analyse systémique demeure spécifique à chaque région du monde : difficultés d'approvisionnements accrues et typologies d'événements climatiques dans les zones tropicales ou dans les zones plus froides, moindres capacités des filières de recyclages, coûts des énergies fossiles et décarbonées plus élevés.



TENDANCES À L'HORIZON 2030

La nouvelle stratégie européenne pour la filière chaussures (Pacte vert) vise à transformer le secteur d'ici à 2030 en stimulant les modèles d'entreprise circulaires et en luttant contre la mode éphémère, les déchets et la destruction des

invendus. Les produits chaussants durables, réparables, réutilisables et recyclables devront devenir la norme dans les magasins des États membres de l'UE.

6
9



LES EFFETS SUR LES MÉTIERS ET LES COMPÉTENCES

PRINCIPAUX MÉTIERS DE LA BRANCHE PROFESSIONNELLE AVEC UN EFFET LIÉ À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

Toutes les fonctions sont concernées par la transition écologique et énergétique, quelles que soient l'organisation et la taille de la structure :

- Responsable/directeur de magasin
- Adjoint de magasin
- Vendeur/conseiller de vente

PRINCIPALES ÉVOLUTIONS DES MÉTIERS DE LA BRANCHE PROFESSIONNELLE LIÉES À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

Pour les entreprises de la branche professionnelle, la transition écologique et énergétique génère une évolution des métiers, plutôt que la création de nouveaux métiers.

L'approvisionnement et la vente de produits durables, la logistique écologique, et la gestion des déchets/invendus sont les domaines qui vont le plus nécessiter une montée en compétences, notamment pour évaluer la durabilité/réparabilité des produits.

Certains métiers pourraient potentiellement évoluer en cumulant de nouvelles responsabilités comme « chargé du tri » ou « responsable du service réparation ».

De manière générale, tous les métiers devront faire évoluer leurs modes de travail afin d'adapter leurs pratiques aux enjeux de la transition écologique et énergétique.

■ ÉVOLUTIONS DE COMPÉTENCES ATTENDUES DANS LA BRANCHE PROFESSIONNELLE

L'impact de la transition écologique et énergétique se traduit par de nouvelles compétences à acquérir pour les différents niveaux de métiers :



La direction (ex. : responsable/directeur de magasin) devra être en mesure de questionner son modèle économique afin de s'adapter aux enjeux : capacité à adapter les modes d'approvisionnement et à sélectionner des fournisseurs locaux afin de favoriser une logistique écologique, capacité à identifier des voies de valorisation des invendus, à optimiser les stocks, à améliorer la gestion du tri 5 flux et à mobiliser le personnel autour des objectifs RSE. Des compétences en matière de réglementation environnementale et d'évaluation de l'empreinte carbone (comptabilité carbone, bilan d'émissions de gaz à effet de serre (BEGES ou bilan GES)) devront également être développées.

La vente (ex. : conseiller de vente) : de nouvelles compétences sont attendues en termes de connaissances techniques permettant d'évaluer la durabilité/réparabilité des chaussures et sur la capacité à informer le client sur leurs qualités, caractéristiques et performances (matières, provenances, modes de production et impacts, labels, indices, etc.). De même, l'aptitude à promouvoir auprès de la clientèle les produits écoresponsables ainsi que les actions mises en place par l'entreprise seront des compétences à développer.



GLOSSAIRE ET DÉFINITIONS UTILES

- **Énergie** : production, distribution, gestion et consommation d'une énergie par ou pour les entreprises de la branche. Elle est d'origine renouvelable (solaire, éolienne, etc.) ou non (pétrole, gaz naturel, charbon, etc.).
- **Changement climatique** : modification durable des conditions climatiques (températures, pluviométrie, élévation du niveau de la mer, phénomènes exceptionnels, etc.) du fait des activités humaines, des mesures pour limiter ces phénomènes ou atténuer leurs effets.
- **Pollutions/déchets** : présence excessive de résidus solides, liquides ou gazeux résultant de l'activité humaine, néfastes pour les écosystèmes et/ou la santé humaine.
- **Circularité ou économie circulaire** : activité économique limitant la consommation ou le gaspillage de ressources (eau, etc.), par l'éco-conception d'un produit/service ou la revalorisation de ressources déjà utilisées.
- **Ressources et biodiversité** : éléments naturels d'intérêt économique (minéraux, eau potable etc.) et êtres vivants de toutes origines (espèces faune/flore et populations par espèce, écosystèmes aquatiques, etc.).

PROJET ET MÉTHODOLOGIE

Cette étude a été réalisée par Opco EP dans le cadre de l'Engagement de Développement de l'Emploi et des Compétences (EDEC) transition écologique et énergétique cofinancé par l'État (DGEFP) avec le concours des cabinets Model RH, Olecio et EY.

Le projet d'Opco EP a pour finalité de déployer une méthode d'analyse des effets de la transition écologique et énergétique (TEE) sur les modèles économiques des entreprises de proximité pour mieux les accompagner dans l'anticipation de leurs besoins métiers et compétences en lien avec la TEE.

Méthodologiquement, les travaux ayant permis l'élaboration de cette note s'appuient sur :

- Une grille d'analyse spécifiquement conçue pour l'analyse complète des effets de la transition écologique et énergétique sur les entreprises de

proximité. Cette grille combine les approches françaises et internationales les plus robustes tout en s'adaptant à la réalité des entreprises de proximité. Elle permet de repérer l'ensemble des enjeux et leurs impacts potentiels sur les besoins métiers/compétences.

- Une recherche documentaire large pour tous les sujets du périmètre (énergies, climat, biodiversité, pollutions, ressources dont eau potable, etc.), couvrant l'ensemble des publications (spécialisées et grand public) de la branche professionnelle et de la filière nationale dans laquelle elle s'inscrit (principales sources utilisées ci-dessous).
- Une traduction des enjeux écologiques proposée par les experts auprès de la branche professionnelle, débattue au travers d'entretien(s) d'affinage des résultats avec des experts et d'ateliers multibranches.

SOURCES

Fédération Française de la Chaussure, 2022	Réglementation environnementale : https://www.chaussuredefrance.com/reglementation-environnementale
ADEME Expertises, 2023	Affichage environnemental dans le secteur des textiles d'habillement et chaussures : https://affichage-environnemental.ademe.fr/secteur-textile/affichage-environnemental-dans-le-secteur-des-textiles-dhabillement-et-chaussures
Fashionnetwork, 2022	Reshoes : le nouveau programme français innovant de recyclage de semelles. https://fr.fashionnetwork.com et taper "reshoes" dans la fenêtre de recherche
UIT (Union des industries textiles), 2022	Le CETIA automatise tri et démantèlement des textiles et chaussures pour accélérer leur recyclage : https://www.textile.fr/actualite/cetia-innovation-tri-et-demantelement-chaussures-et-textiles
Refashion, 2022	Cartographie du devenir des chaussures usagées : https://recycle.refashion.fr/cartographies-du-recyclage/ et cliquer sur "Cartographie du recyclage des chaussures usagées".
Ministère de la transition écologique, 2022	Point sur la réforme de la filière REP TLC (textiles, linge de maison, chaussures) : https://www.ecologie.gouv.fr et taper "mieux prévenir et gérer les déchets textiles" dans la fenêtre de recherche
Direction de l'information légale et administrative, 2023	Réactivation du crédit d'impôt pour les dépenses de rénovation énergétique des bâtiments : https://bofip.impots.gouv.fr/bofip/13804-PGP.html/ACTU-2023-00012
l'Opcommerce, 2021	Le commerce au défi de la transition écologique - Impacts sur les métiers et les compétences : https://www.loppcommerce.com/media/ny4d0at2/etude-transition-%C3%A9cologique.pdf
OPCO EP, 2022	Panorama-Branche professionnelle des détaillants en chaussures : https://www.opcoep.fr et taper "panorama chaussure" dans la fenêtre de recherche
Fashionnetwork, 2022	La filière cuir face à la difficile équation de la transition durable : https://fr.fashionnetwork.com et taper "La filière cuir face à la difficile équation de la transition durable" dans la fenêtre de recherche
Leather fashion design, 2020	REACH : un règlement européen en constante évolution : https://leatherfashiondesign.fr/reach-reglement-europeen/

En complément des recherches documentaires, des entretiens ont pu être réalisés avec des professionnels et/ou des experts de la branche professionnelle.